

LE MARIAGE D'HERMANCE

Sur la foi d'une agence dont il se peut que les renseignements ne soient pas tout à fait complets, deux personnes inconnues l'une à l'autre et qui habitent aux deux bouts de la France, entrent en correspondance et conviennent de s'épouser. Enfin, elles se voient ! Quelle place une telle aventure ne laisse-t-elle pas à l'imprévu ? A quelles surprises s'exposent nos "fiancés" ! Et ne doivent-ils pas s'estimer particulièrement favorisés par la fortune si, par cette voie périlleuse, ils arrivent tout de même au bonheur ?

Ce fut surtout après avoir perdu sa mère qu'Hermance Desrigny sentit s'accroître son désir de se marier et se jura de ne pas mourir vieille fille. Elle avait vingt-neuf ans déjà, et si son père, ancien agent voyer cantonal, décédé sept ou huit ans auparavant, si Mme Desrigny, avec sa prévoyance et sa tendre sollicitude, n'avaient pas réussi à l'établir, malgré leur modeste aisance et la dot qu'ils étaient tout disposés à lui donner, c'est que la pauvre Hermance n'était pas bâtie comme tout le monde ni d'un placement facile : elle était bossue. Mais cette difformité ne l'empêchait pas d'avoir un petit cœur rempli de généreuses aspirations, gonflé de rêves—des trésors de dévouement et d'affection à prodiguer. Et sur qui verser ce baume ?

Seule, dans sa jolie et quiette maison de la rue des Remparts, au chevet de Saint-Alban, l'élégante église romane qui forme la principale ou plus justement l'unique "curiosité" de Châtillon-sur-Meurthe, elle songeait mélancoliquement à l'avenir qui l'attendait, s'épouvantait de ce perpétuel isolement.

Depuis la mort de Mme Desrigny, elle avait pris à demeure la femme de ménage qui venait précédemment chaque matin vaquer aux grosses besognes de la maison ; mais si obligeante, probe et fidèle qu'elle fût, la mère Toinette, avec ses soixante-six ans et les fines moustaches qui lui étaient poussées, ne pouvait guère lui tenir lieu de mari, tout au plus lui servir-elle de chaperon et de porte-respect.

Où le trouver cet époux si secrètement mais instamment appelé ? A qui recourir, à qui oser s'adresser ?

Hermance savait bien qu'elle ne possédait pas la taille élancée d'une Diane chasseresse, pas plus que l'ampleur et l'imposante prestance de Junon ; mais de là à se croire contrefaite ! Elle se reconnaissait "un peu" trop petite dans son fort intérieur, toute mince, fluette et mignonne, avec une épaule, oui, l'épaule droite, peut-être "un peu"... un peu différente de l'autre :—il n'y avait pas à en douter, pas moyen ! et certaines phrases chuchotées parfois derrière elle le lui avaient appris,—"un peu" plus haute et trop... anguleuse. Voilà ce que c'est de ne pas surveiller le maintien des enfants lorsqu'ils sont encore au berceau et à la lisière, de leur laisser prendre de mauvaises postures ! Et puis d'ailleurs s'il n'y avait pour convoler que les Vénus ou les femmes colosses, il y a bel âge que le monde aurait cessé de se recruter.

* *

Un soir qu'elle parcourait son journal habituel, *Le Petit Lorrain*, "Journal de Meurthe-et-Moselle et des départements limitrophes", Hermance Desrigny rencontra, au bas d'une colonne de la troisième page, l'annonce suivante :

Institut Matrimonial de France, fondé par Mme de Saint-Elme, pour faciliter entre les familles honorables les alliances les mieux assorties au point de vue physiologique et social.—Dots de 10,000 francs à plusieurs millions.—Rue de la Chaussée-d'Antin, 65, Paris.—De une heure à cinq.—Correspondance.

Le lendemain, le regard d'Hermance tomba encore sur cette annonce, le surlendemain encore...

"Si j'écrivais à cette dame ?" finit par se dire Mlle Desrigny.

Et elle lui écrivit.

Par retour du courrier elle reçut un mirifique prospectus, lithographié sur papier rose, et destiné à expliquer, prôner et célébrer "le but moral de l'Institut matrimonial de France."

L'Institut Matrimonial de France n'est point une agence, déclarait catégoriquement et dédaigneusement, Mme de Saint-Elme, en tête de son épître.

En le fondant, je me suis proposé d'offrir aux familles mon concours maternel et dévoué ; d'être pour elles plus et mieux qu'un intermédiaire et un trait d'union :—une mère ! une mère vigilante, prévoyante, douée d'un flair providentiel, d'une expérience consommée, d'un tact accompli, avant tout d'une inviolable discrétion, et n'ayant en un mot d'autre souci que d'assurer le bonheur de ses enfants.

Je crois remplir ainsi une véritable mission, un devoir imposé par les circonstances présentes, aujourd'hui que notre société, ébranlée dans sa base, a besoin de se reconstituer et de trouver des cœurs généreux prêts à aider à ce mouvement de régénération qui s'accomplit, etc.

Comme conclusion, Mme de Saint-Elme invitait ses correspondants à lui adresser la modique somme de vingt francs, prix d'abonnement au *Voile Nuptial*, "moniteur officiel de l'Institut Matrimonial de France," où, chaque mois, une nombreuse liste de beaux et brillants partis, tous garantis bon teint, était régulièrement enregistrée et soumise au choix éclairé, offerte à la juste et sainte impatience des lecteurs et lectrices. Pour figurer sur cette liste, mériter d'être admis parmi cette élite, il suffisait d'ajouter cinquante francs au prix de l'abonnement.

Hermance acquitta cette double taxe et expédia en outre à Mme de Saint-Elme, conformément à une recommandation insérée dans l'éloquent prospectus, une de ses photographies, — un petit portrait-carte exécuté l'an passé et où apparaissait seulement sa fine tête, pleine d'expression et de grâce, et son cou, jusqu'à la naissance des épaules.

Mais, au milieu de tous ces futurs conjoints, dans cette longue et interminable séquelle de brèves annonces qui remplissait *Le Voile Nuptial*, qu'choisir, où se fixer ?

Grand était l'embarras d'Hermance.

Après avoir pointé au crayon d'abord une vingtaine de ces courts entrefilets, puis réduit ce nombre à quinze, puis à dix, puis à huit, et s'être alors demandé s'il ne valait pas mieux s'en référer au jugement de Dieu et tirer au sort parmi ces huit postulants, elle finit de guerre lasse, par s'arrêter au numéro 12,818, ainsi libellé :

"Employé d'administr. habit. province, appointem. 3500, avec chances d'avanc. assur. 38 ans, bonne santé, goût simples, désire épouser demois. ou veuve. ayant âge, fortune et caract. en rapport."

"Goûts simples," si se pourrait bien que ce fussent ces deux petits mots qui, au milieu de son inextricable perplexité et en fin de compte, avaient déterminé Hermance.

Elle fit part de ce résultat à la maternelle directrice de l'Institut matrimonial, et, moyennant un nouveau versement de cinquante francs, elle reçut communication de la photographie du numéro 12,818, accompagnée d'une fiche relatant les nom, prénom, qualité, résidence, etc., du candidat.

Il se nommait Adrien Bastide et était receveur de l'enregistrement au fond de la Bretagne, dans le petit bourg de Kernorven. Il était représenté en pied sur son portrait-carte, et, malgré l'épaisse barbe qui s'établissait en éventail et frisottait sur sa large poitrine, il n'avait pas du tout l'air terrible ; sa physionomie souriait au contraire et était empreinte d'aménité et d'amabilité.

Mais quelle taille, mon Dieu ! quelle gigantesque taille !

On eût dit d'un tambour-major en civil, ou d'un maître sapeur sans sa hache, son tablier et son bonnet à poil. Quel contraste à côté de la pauvre petite maigrichonne d'Hermance !

"Ah ! il est bien trop bel homme pour moi !" murmura-t-elle en soupirant.

Mais il n'y avait plus à reculer. En même temps qu'elle transmettait à Hermance cette carte photographique et ses indications, Mme de Saint-Elme, toujours attentive aux intérêts de sa clientèle, c'est-à-dire aux siens propres, et pressée de toucher des deux côtés à la fois, avisait le numéro 12818 de la distinction dont il était l'objet, lui expédiait la note signalétique et le portrait de Mlle Desrigny, et celle-ci recevait le lendemain même une lettre signée Adrien Bastide et ainsi conçue :

Mademoiselle,

Bien que n'ayant pas l'honneur d'être connu de vous, j'ose prendre la liberté de vous adresser ces lignes : je ne puis résister au besoin de vous exprimer la profonde émotion qui m'a saisi au seul aspect de votre image et par quelle toute-puissante, quelle providentielle sympathie, je me sens attiré vers vous. Oui, il me semble que j'obéis à une voix du ciel, qu'une inspiration surnaturelle me guide et me pousse... Il est impossible qu'avec un regard si pur, si ouvert, si franc, des yeux à la fois si pétillants d'esprit et si remplis de mansuétude et de bonté, vous n'ayez pas un cœur généreux, compatissant et aimant.

Mademoiselle, voulez-vous, avant que je prenne les dispositions nécessaires pour vous aller voir, voulez-vous m'autoriser à vous écrire, et consentiriez-vous à répondre à mes lettres ? Ce serait, me paraît-il, un moyen tout simple de faire connaissance ensemble, une connaissance préalable.

C'est du fond de l'âme, de toutes mes forces, que je vous conjure de m'accorder cette grâce. Vous ne repousserez pas ma prière, non ! Vous êtes bonne : je l'ai vu dans vos yeux, j'en ai la certitude, et c'est en attendant le bonheur de vous lire que j'ose me dire,

Mademoiselle,

Votre très humble et très respectueux serviteur,

ADRIEN BASTIDE,

Receveur de l'enregistrement, à Kernorven, Finistère.

En fille avisée et bien élevée, Mlle Desrigny estima convenable, avant d'acquiescer à cette proposition, de compléter les renseignements que lui avait fournis Mme de Saint-Elme, et elle pensa qu'elle ne pouvait mieux s'adresser pour cela qu'à M. le curé de Kernorven.

La réponse qui lui parvint était entièrement rassurante. M. Adrien Bastide jouissait dans tout le canton d'une excellente réputation ; il était sobre, rangé, plein d'exactitude et de courtoisie dans l'exercice de ses fonctions, d'une probité et d'une moralité au-dessus de tout soupçon. Il sortait peu, principalement depuis le décès de sa mère, survenu l'an passé, ne voyait pour ainsi dire personne en dehors de ses heures de bureau, et occupait ses loisirs à jardiner et à pêcher à la ligne.

Charmée de tout ce qu'elle apprenait, elle manda à M. Adrien Bastide qu'elle agréait volontiers son offre, que cette idée de correspondre ensemble, en attendant leur entrevue prochaine, de s'étudier d'abord à distance et se révéler l'un à l'autre, lui paraissait très judicieuse et d'autant plus acceptable qu'ils n'étaient plus des enfants, qu'ils se trouvaient tous les deux en pleine maturité d'âge et de raison.

Un commerce de lettres, de plus en plus actif, se noua donc entre eux. Ils se contèrent, avec des détails chaque jour plus abondants et plus intimes, ce qu'ils avaient fait jusqu'ici, quelles avaient été leur enfance et leur jeunesse, quels leurs rêves d'avenir, et comment et pourquoi tous deux avaient eu recours à l'entremise de Mme de Saint-Elme.

Le même motif les y avait poussés : le manque de relations, l'isolement où ils vivaient l'un et l'autre.

Une entière confiance, un charmant abandon, s'établissait ainsi entre eux par degrés. Bientôt Adrien fit emplette d'une bague qu'il adressa à Hermance comme gage de fiançailles ; Hermance alors de lui broder bien vite un élégant porte cigares pour le jour de sa fête, le 5 mars.

L'entrevue des deux soupirants ne devait plus d'ailleurs être longtemps retardée. Adrien Bastide avait annoncé son intention de profiter de la semaine de Pâques pour solliciter un congé auprès de son directeur départemental et se rendre à Châtillon.

Bref, l'affaire était en si bonne voie, les choses s'arrangeaient si bien, que Mlle Desrigny s'avisa qu'il était temps de prévenir deux amis de son père. M.